

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25113594

Déposé / Reçu le

02 SEP. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0643 617 467**

Nom

(en entier) : **BELGOTEYC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **1050 Bruxelles, Avenue Louise 480**

**Objet de l'acte : PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU
11/07/2025**

Présent :

1. Monsieur AUTIN Valéry David

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de Monsieur Valéry AUTIN.

Le Président constate donc que tous l'administrateur unique est présent et qu'ils a déclaré renoncer aux formalités de convocation et aux délais légaux et statutaires de sorte que la réunion est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

1. Confirmation du représentant permanent
2. Procuration pour les formalités de publication

DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS

1. La Société est administrateur de la société à responsabilité limitée « BELGOTEYC », ayant son siège à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 480 avec le numéro d'entreprise BE0643.617.467.

Pour autant que de besoin, le conseil confirme que la Société désigne comme son représentant permanent pour son mandat d'administrateur au sein de BELGOTEYC, Monsieur Valéry Autin.

Cette désignation vaut pour toute la durée du mandat d'administrateur de la Société au sein de la société administrée.

Le conseil décide de charger les Notaires associés NOTILIUS, à Auderghem, boulevard du Souverain 288, aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt et publication de la présente décision auprès du Moniteur belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).